



Commune de BRIGNANCOURT

Compte rendu du Conseil Municipal du 15 septembre 2020

Séance ordinaire

Président de séance : Monsieur MERCIER Philippe, Maire,

Conseillers présents : Mesdames, GEORGES Christelle, HERD SMITH Viviane, LOISON Brigitte, MAPELLI-ZEIGER Nadine, MARCINIAK Ondine.

Messieurs QUERTIER Patrick, KALPALIYEV Kamran, VILLA Adrien

Conseiller absent excusé : Madame BESSON PRIEUX Joëlle

Démissionnaire : Monsieur CAQUELARD Philippe

Secrétaire de séance : Monsieur Adrien VILLA

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu du dernier conseil
2. Démission de Monsieur Philippe CAQUELARD du conseil municipal et de la commission « Election »
3. Poste de Monsieur Michel DIDIER : mi-temps, recherche remplaçant.
4. Vente du terrain numéro 11
5. Vente des deux bandes de parcelle (délibération 39-2019)
6. Devenir du local de la ferme
7. Publicité vente des terrains Clos Saint Hubert
8. Logements communaux : premiers bilans et projets
9. Etudes des devis pour les travaux de la passerelle et des pompes.
10. Demande de subvention pour les travaux
11. Délibération pour augmentation du prix de l'eau
12. Logement Serge BIRAN : travaux sur canalisation eaux usées
13. Composition des commissions communales
14. Composition commissions extra-communales
15. Composition de la commission communale des impôts directs
16. Questions diverses

Début du conseil municipal à 20h00

1. Approbation du compte rendu du dernier conseil

Le compte rendu du dernier conseil municipal a été approuvé à l'unanimité.

2. Démission de Monsieur Philippe CAQUELARD du conseil municipal et de la commission « Election »

La démission de Monsieur CAQUELARD a été actée à réception de son courrier.

Pour la commission communale « Entretien voirie », Madame MARCINIAK Ondine est proposée : approuvé à l'unanimité.

Pour la gestion de DIDIER Michel, Monsieur QUERTIER Patrick est proposé : approuvé à l'unanimité

3. Poste de Monsieur Michel DIDIER : mi-temps, recherche remplaçant.

Monsieur DIDIER Michel est à la retraite au 01 octobre 2020, proposition lui a été faite de travailler à mi-temps pour quelques mois : approuvée par le Conseil Municipal, 09 voix pour, une voix contre.

4. Vente du terrain numéro 11 du Clos Saint Hubert.

Un rendez-vous a été pris chez le notaire le lundi 13 septembre. Il n'y avait aucune délibération du précédent conseil municipal concernant le prix de vente du terrain donc pas de signature possible. Une délibération mentionnant le prix de vente est approuvée à l'unanimité.

5. Vente des deux bandes de parcelle (délibération 39-2019).

Une délibération de la précédente municipalité avait déjà été faite concernant la vente de deux bandes de terrain, et est validée par le conseil municipal

6. Devenir du local de la ferme.

Une délibération avait été faite pour la vente de ce local par l'ancienne équipe. Celle-ci est refusée par le présent Conseil Municipal à la majorité.

7. Publicité vente des terrains Clos Saint Hubert

Un agent immobilier se propose d'effectuer la publicité pour vendre les terrains restants. Un notaire de Magny en Vexin a été contacté également dans le même but.

8. Logements communaux : premiers bilans et projets

La commission compétente a effectué un bilan complet des appartements locatifs communaux.

Une réunion va être organisée pour rencontrer tous les locataires afin de connaître leurs besoins et rappeler les devoirs de chacune des parties. Les dates proposées :

- Le 09 octobre 2020 : réunion extra communale
- Le 06 novembre 2020 : réunion plénière avec tous les locataires.

Une enquête sous couvert d'anonymat va être réalisée pour connaître les desideratas de chacun.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les projets de la commission logement.

9. Etudes des devis pour les travaux de la passerelle et des pompes.

Sur les pompes :

Concernant le changement des deux pompes, dont une est en panne depuis plusieurs mois et dont le changement était évoqué par la précédente équipe, les devis restent imprécis car à l'heure actuelle, aucune référence des pompes installées n'a été trouvée. Ce n'est que lors de leur extraction que cette référence pourra être relevée et donc le devis affiné. Une seule société, celle qui s'occupe de l'entretien habituel des pompes, a été contactée.

Premier devis effectué, 24 748€ ; Travaux approuvés par le Conseil Municipal.

Sur la passerelle :

Deux devis ont été effectués, un premier à 56 700€, et un second devis à 54 526€.

Un devis portant sur les réparations de la passerelle est en attente. Compte tenu de l'importance des sommes en jeu les travaux ne pourront pas être réalisés dans l'immédiat.

10. Demande de subvention pour les travaux

Des demandes de subvention vont être faites pour ces travaux.

11. Délibération pour augmentation du prix de l'eau

Vu le déficit important lié aux charges imputées sur le budget eau et l'absence de provision pour effectuer le changement des pompes, une augmentation de 40 cents au m³ est nécessaire pour limiter ce déficit. Approuvé à la majorité par le Conseil Municipal.

Une communication pour expliquer cette augmentation est nécessaire et sera effectuée.

12. Travaux sur canalisation eaux usées d'un logement de la ferme

Une société équipée d'un système de caméra d'inspection de canalisation pour trouver l'origine du bouchon va être contactée.

Le locataire a engagé des frais pour tenter de régler le problème par ses propres moyens, une proposition d'un geste financier pour compenser les sommes engagées est proposée et approuvée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

13. Composition des commissions communales

Les différentes commissions sont pourvues en élus et ont commencé à travailler.

14. Composition des commissions extra-communales

Beaucoup de personnes ont répondu favorablement pour participer aux commissions. Les responsables de chaque commission prendront contact avec ces derniers.

15. Composition de la commission communale des impôts directs

La commission des impôts directs demande 12 titulaires et 12 suppléants, Seuls 6 titulaires et 6 suppléants ont pu être inscrits

16. Questions diverses.

- Un locataire du 44 rue du Moulin a effectué beaucoup de travaux pour améliorer la qualité de son appartement. Proposition a été faite de lui offrir un mois de loyer pour le remercier des travaux effectués : proposition approuvée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Dans un second temps, il souhaite installer un petit local à l'extérieur pour entreposer ses vélos à l'arrière du bâtiment. Le Conseil Municipal approuve son projet et attend ses propositions avant validation complète. Une information auprès des autres locataires du 44 est nécessaire.

- Au 01/12/2020, le fournisseur de gaz et d'électricité de la Mairie pourra changer car le tarif réglementé du gaz va disparaître. Il y a donc lieu de rechercher les fournisseurs les plus intéressants.

- L'académie de Versailles approuve la création d'une nouvelle classe.

- Une délibération pour les comptes 623 et 625 concernant les fêtes et les réceptions officielles doit être prise, délibération approuvée à l'unanimité.

- Une demande de location a été formulée pour la MDV, les conditions sanitaires n'étant pas réunies, le Conseil Municipal refuse cette location avec 07 voix contre et 03 abstentions.

- Le tennis club de Santeuil, qui ne dispose plus de courts, se propose, moyennant participation de la commune, de réhabiliter le terrain de tennis pour qu'il puisse être à nouveau utilisé. Une rencontre avec leurs dirigeants va être envisagée.

La séance est levée à 22h15.

Le Maire,

Philippe MERCIER